

ORDONNANCE COLLECTIVE

Code : CIUSSCN-OC-2019-07r01

Date d'émission originale : 2019-09-10

Date de révision prévue : 2026-03-15

Référence à un protocole

OUI NON

PRO-2019-07r01 Initier une mesure diagnostique de radiologie (radiographie du genou, de la cheville ou du pied) chez l'utilisateur ambulateur présentant un traumatisme au membre inférieur

Objet : Initier une mesure diagnostique de radiologie (radiographie du genou, de la cheville ou du pied) chez l'utilisateur ambulateur présentant un traumatisme au membre inférieur

	Version antérieure	Dernière version
Recommandée par		
Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles	2019-08-14	2023-02-23
Le comité de pharmacologie	N/A	N/A
Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire	N/A	N/A
Le comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers	2019-05-02	2023-02-09
Adoptée par		
Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2019-09-10	2023-03-15

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habiletés et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

X	Directions	Secteurs (préciser)
	<i>Direction de santé publique (DSPublique)</i>	
	<i>Direction du programme jeunesse (DJ)</i>	
	<i>Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)</i>	
	<i>Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)</i>	
	<i>Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DDITSADP)</i>	
	<i>Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (DSAPA)</i>	
	<i>Direction des programmes Santé mentale, Dépendances et Itinérance (DSMDI)</i>	
X	<i>Direction des soins infirmiers et de la santé physique (DSISP)</i>	Urgences
	<i>Direction des services professionnels (DSP)</i>	
	<i>Direction des services multidisciplinaires (DSM)</i>	

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

L'utilisateur ambulateur, de 18 ans et plus, fréquentant l'une ou l'autre des installations desservies par le CIUSSS de la Capitale-Nationale et qui présente un traumatisme du membre inférieur (genou, cheville ou pied).

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VISÉE

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance

INDICATIONS

Histoire de traumatisme isolé et récent (moins de 7 jours) ;

ET

Emplacement du traumatisme	Présence d' <u>au moins un</u> des critères suivants
GENOU	<ul style="list-style-type: none">• Usager âgé de plus de 55 ans• Sensibilité isolée à la rotule• Sensibilité à la tête du péroné• Incapacité de fléchir le genou à 90 degrés• Incapacité de procéder à une mise en charge immédiate lors du traumatisme ET de faire quatre (4) pas lors de l'évaluation
CHEVILLE	<p><u>Existence d'une douleur de la région malléolaire associée à au moins l'une des propositions suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Douleur à la palpation des 6 cm distaux du rebord postérieur des malléoles internes ou externes jusqu'aux pointes malléolaires• Incapacité de procéder à une mise en charge immédiate lors du traumatisme ET de faire quatre (4) pas lors de l'évaluation
PIED	<p><u>Existence d'une douleur de la région du tarse associée à au moins l'une des propositions suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Douleur à la palpation de l'os naviculaire• Douleur à la palpation de la base du 5^e métatarse• Incapacité de procéder à une mise en charge immédiate lors du traumatisme ET de faire quatre (4) pas lors de l'évaluation

INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

- Détecter des lésions osseuses traumatiques (fractures)
- Éliminer la possibilité d'une fracture
- Accélérer le processus d'évaluation avant la prise en charge médicale

CONTRE-INDICATIONS

- Usager de moins de 18 ans
- Femme enceinte

PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

Se référer au protocole médical « Initier une mesure diagnostique de radiologie (radiographie du genou, de la cheville ou du pied) chez l'usager ambulatoire présentant un traumatisme au membre inférieur ».

LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OBLIGATOIRE

Diriger vers le médecin traitant, le médecin de garde ou l'infirmière praticienne spécialisée (IPS) si l'usager présente :

- Une altération de l'état de conscience rendant l'évaluation impossible
- Une atteinte neurovasculaire en aval de la région atteinte
- Une fracture ouverte
- Un polytraumatisme
- Une histoire de chirurgie orthopédique à l'emplacement du traumatisme
- Une histoire de maladie chronique orthopédique
- Un usager qui revient pour une réévaluation de la même blessure
- Un traumatisme pénétrant
- Un traumatisme suggérant de la maltraitance

COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT OU L'IPS

La radiographie est conditionnelle à la visite médicale. Aviser l'utilisateur des délais d'attente et prescrire la radiographie seulement si l'utilisateur est en mesure de rester pour la consultation médicale.

OUTILS DE RÉFÉRENCE, SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS

Experts consultés

Véronique Lebel, conseillère cadre en soins infirmiers, DSISP

Véronique Snyder, conseillère en soins infirmiers, DSISP

Dr Charles Breau, chef de département de médecine d'urgence

Sources consultées

Bachmann, L., Haberzeth, S., Steurer, J., ter Riet, G. (2004). *The accuracy of the Ottawa knee rule to rule out knee fractures. A systematic review.* Ann Intern Med; 140 p. : 121 p. à 124 p.

Doyon, O., Longpré, S. et al. (2016). *Évaluation clinique d'une personne symptomatique.* Éditions du nouveau pédagogique inc. 868 pages.

Manuel Merck. *Douleur dans et autour d'une articulation unique.* Version pour professionnels de la santé.

<https://www.merckmanuals.com/fr-ca/professional/troubles-musculosquelettiques-et-du-tissu-conjonctif/douleur-dans-et-autour-des-articulations/douleur-dans-et-autour-d-une-articulation-unique>. Consulté le 30 avril 2018.

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (2019). *Le triage à l'urgence. Lignes directrices, 2^e édition.* 40 pages.

IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Médecin de garde de l'urgence

IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

Médecin de garde de l'urgence

VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE



Directrice des soins infirmiers et de la santé physique,
Mme Sandra Racine

2023-03-15

Date

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)



Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

2023-03-15

Date